

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 02/08/2024 - 8664 - 1996 B 00383 - 407 706 381 - SARL GUINEHEUX



**Rapport du commissaire à la transformation et du
commissaire aux comptes sur la transformation de la
Société à Responsabilité Limitée SARL GUINEHEUX
en Société par Actions Simplifiée**

SARL FERRE AUDIT ET CONSEILS: Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 178 000 €

Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables des pays de la Loire et de la Compagnie des commissaires aux comptes Ouest Atlantique

Centre d'affaires Les Loges Saint-Sylvain d'Anjou – 49480 VERRIERES EN ANJOU

Téléphone : 09 86 62 51 25

E-Mail : pascal.ferre@cabinet-ferre.com

RCS ANGERS N° 879 742 831

SARL GUINEHEUX
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 200 000 €
Siège social : Les Perrières – L'Hôtellerie-de-Flée
49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU
407 706 381 RCS ANGERS

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux
comptes sur la transformation de la Société SARL GUINEHEUX, Société à
Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée**

A l'associé unique,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 26 juillet 2024, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société SARL GUINEHEUX est une société à responsabilité limitée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGERS sous le numéro 407 706 381

Elle a pour objet :

- Le négoce, la fabrication, l'entretien et la réparation de tous produits métalliques, bois et de matériel, neufs ou d'occasion ;

- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède ou susceptible de favoriser le développement et l'extension des affaires sociales ;
- La société peut agir tant en France qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement les opérations entrant dans son objet.
- Elle pourra également prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes affaires françaises et étrangères quel que soit leur objet.

La durée de la Société est fixée à 99 ans.

Son capital social s'élève actuellement à 1 200 000 €.

Il est divisé en 12 000 parts sociales d'un montant nominal de 100 € chacune, numérotées de 1 à 12 000, intégralement libérées.

Les 12 000 parts sociales composant 100% du capital de la société appartiennent en totalité à Monsieur Manuel GUINEHEUX, associé unique.

Le gérant est Monsieur Manuel GUINEHEUX né en mai 1978 à CHATEAU GONTIER (53) et demeurant LES PERRIERES L HOTELLERIE DE FLEE 49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés

Les comptes annuels provisoires au 31 janvier 2024, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 8 765 832 € au 31 janvier 2024 sur 12 mois contre 7 944 557€ au 31 janvier 2023 sur une durée identique.

Les produits d'exploitation de l'exercice sont de 9 153 809 €.

Le résultat d'exploitation s'élève à 1 232 659 € à la dernière clôture contre 1 308 169 € au 31 janvier 2023.

Après un résultat financier de – 1 129 €, un résultat exceptionnel de + 2 371 €, et un impôt sur les sociétés de 302 227 €, le résultat après impôt sur les sociétés est de 931 674 € au 31 janvier 2024 contre 987 909 € en 2023.

Enfin, les capitaux propres de la société au 31 janvier 2024 s'élèvent à 6 330 399 €, sans provisions réglementées ni subventions d'investissement, rapportés à un capital social de 1 200 000 €.

Au terme d'une décision d'assemblée du 5 juillet 2024, il a été distribué un dividende de 150 000 € ;

Enfin, il est prévu que la société SARL GUINEHEUX apport à sa filiale une partie de ses actifs afin de structurer les activités sous une société mère.

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, je suis en mesure d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Enfin, il n'a pas été constaté d'avantages particuliers au profit d'associés ou de tiers.

Verrières-en-Anjou, le 30 juillet 2024



FERRE AUDIT ET CONSEILS

Représentée par Pascal FERRE

Commissaire à la Transformation

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique